

D 2023 22 05 061

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M. GIRIAT, M. GALLET, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, J-O. RABOT, C. BIOLAY, M. GRENIER, A. NEUSSER,

Absents : V. KRYCK, D. GANNE,

Absents excusés : J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, C. TOWNSEND, Michèle GALLET, P. GUINOT, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. CHALENDAR, H. GRANGE, G. MASRARI,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M. GIRIAT, M-C. ROCH à O. GUICHARD, W. DELAVENNE à J-F. OBEZ, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. LAPTEVA à S. MANFRINI, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, Michèle GALLET à M. GALLET, M. CHALENDAR à R. OTZENBERGER, H. GRANGE à M. GRENIER, G. MASRARI à A. NEUSSER,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

12. Marché Public – Choix du prestataire de balayage de la voirie communale

Une consultation a été lancée le 2 mai 2023 pour les prestations de balayage mécanisé des voies communales avec une date de réception des offres fixée au 11 mai 2023.

Deux entreprises ont répondu à la consultation :

- Chablais Services Propreté (CSP)
- TGR SAS (PELICHET Albert SAS).

L'offre de Chablais Services Propreté est de 1300.00 € HT par intervention y compris les frais de traitement des déchets.

L'offre de TGR est de 960,00 euros HT par intervention + 13 euros HT par tonne pour le traitement des déchets.

Le volume estimé de déchets à traiter est de 14 tonnes par intervention.

L'analyse des coûts pour 10 interventions est donc la suivante :

	Coût total par intervention	Coût total pour 10 interventions
CSP	1 300 euros HT	13 000 euros HT
TGR	1 142 euros HT	11 420 euros HT

Le contrat est conclu pour un volume maximum de 10 interventions jusqu'au 31 décembre 2023.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

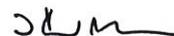
- **AUTORISE LE MAIRE** à signer l'offre de balayage des voies communales et tous documents s'y rapportant avec l'entreprise TGR pour un montant maximum de 11 420 euros HT soit 13 704 euros TTC
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2023

Fait à Ornex, le 26 mai 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mai 2023

Affiché le : 26 mai 2023

